



**PROCÈS-VERBAL
de l'assemblée générale
du Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN
tenue le 5 octobre 2022,
salles Multi,
CSN, Montréal**

Solidaires, à toute épreuve

Laurence Daigneault Desrosiers et Bertrand Guibord agissent respectivement comme présidente et secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE

La présidente du conseil central, Dominique Daigneault, débute par une minute de silence observée à la mémoire de celles et ceux qui sont morts en luttant pour la classe ouvrière.

Elle rappelle que les personnes qui ont besoin de traduction simultanée peuvent se connecter à la réunion Zoom.

Mot d'ouverture

**(Le texte intégral comportant le mot de bienvenue de Dominique Daigneault sera diffusé d'ici la prochaine AG.)*

La présidente du CCMM-CSN, Dominique Daigneault, souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux délégué-es et les informe qu'en vertu de la résolution d'amendement aux statuts et règlements adoptée au congrès de juin (article 19 d.) l'assemblée générale sera dorénavant présidée par une ou un déléguée ne faisant pas partie de l'exécutif et élue à la première AG suivant le congrès.

Aussi, à la suite des élections de l'AG du 7 septembre dernier, Mme Laurence Daigneault Desrosiers a été élue à la présidence de l'assemblée générale, ainsi que deux délégué-es substitués, Mme Lisa Courtemanche et M. Richard Bousquet.

Donc, à partir de ce soir, et à moins de circonstances exceptionnelles, Laurence Daigneault Desrosiers présidera les séances de l'assemblée générale du conseil central de Montréal et l'une des 2 personnes déléguées substitués prendra la relève en son absence.

2. APPEL DES ÉLU-ES

Bertrand fait l'appel des membres de l'exécutif et du conseil syndical.

Comité exécutif

- Dominique Daigneault, présidente
- Bertrand Guibord, secrétaire général
- Chantal Ide, vice-présidente
- Arianne Carmel Pelosse, 2^e vice-présidente
- Rama Diallo, trésorière

Conseil syndical

- Nancy Turgeon, responsable du comité éducation
- ~~Gustavo Monteiro, responsable du comité de solidarité internationale~~
- Martin Renaud, responsable du comité droit au travail
- ~~Chantal Morin, responsable du comité de la condition féminine~~
- Anne Joëlle Galipeau, responsable du CASS
- ~~Donald Picotte, responsable du comité LGBT+~~
- Godefroy Borduas, responsable du comité jeunes
- ~~Jonathan Grenier, responsable du front de lutte en santé et services sociaux~~
- Pierre Olivier Parent, responsable du comité environnement et dé
- ~~Sabrina Cherestil, responsable du comité immigration et relations interculturelles~~

3. PRÉSENCE DES DÉLÉGUE-ES DU NUNAVIK ET DE EYYOU ITSCHÉE BAIE JAMES

Aucun délégué du Nunavik ou de Eeyou Itschee Baie James, n'est présent ce soir.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ordre du jour proposé

1. Mot d'ouverture de la présidente
2. Appel des élu-es

3. Présence des délégué-es du Nunavik et de Eeyou Itschee Baie-James
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2022
6. Admission des visiteuses et des visiteurs
7. Accréditation des nouvelles et nouveaux délégué-es
8. Affiliation des nouveaux syndicats
9. Conflits et mobilisations
10. Élections
 - Comité de mobilisation
 - Délégation au conseil confédéral
11. Campagne CSN Le travail, mais en mieux
12. Santé-sécurité du travail
13. Campagne pour la régularisation des statuts
14. Divers
 - *Entraide*
 - Actions du 6 octobre en santé-sécurité du travail
 - Semaine nationale de la santé-sécurité du travail, du 16 au 22 octobre
 - *Événement sur l'Irlande, 17 octobre*
 - *Action de la TGFM, 19 octobre*

**Il est proposé par Mickaël Bourque
appuyé par Daniel Leduc**

Que l'on adopte l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 SEPT. 2022

**Il est proposé par Lisa Courtemanche
appuyé par Kaveh Boveiri**

Que l'on adopte le procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2022, tel que présenté.

ADOPTÉ

6. ADMISSION DES VISITEUSES ET DES VISITEURS

**Il est proposé par Roger Davidson
appuyé par Martin Renaud**

Que l'on admette les visiteuses et les visiteurs.

ADOPTÉ

7. ACCRÉDITATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX DÉLÉGUÉ-ES

Richard Ledoux du comité des lettres de créance présente la liste des nouvelles et nouveaux délégué-es.

Que l'on accrédite les nouvelles et nouveaux délégué-es suivants :

| 00-09-000 Conseil central du Montréal métropolitain | | |
|---|----------------|-----------|
| PARENT | PIERRE-OLIVIER | Officiels |
| CHERESTIL | SABRINA | Officiels |

| 03-09-005 S DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS DU CÉGEP MONTMORENCY | | |
|--|--------------|------------|
| MASSON-GOULET | FABRICE | Officiels |
| GEOFFROY | FRANÇOIS | Fraternels |
| GRENDRON-BOUCHARD | PIERRE-DAVID | Fraternels |

| 03-09-073 S DES PROFESSEURS DU CÉGEP DE ROSEMONT | | |
|--|-----------|------------|
| ADAM | SÉBASTIEN | Officiels |
| LARRIVÉE | ISABELLE | Officiels |
| DEMERS | SYLVIE | Fraternels |

| 05-09-057 S DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UQAM | | |
|---|--------------------|-----------|
| DUPUIS-DÉRI | FRANCIS | Officiels |
| LAFRANCE | XAVIER | Officiels |
| ÉMILIE | STÉPHANIE BLANDINE | Officiels |
| LACROIX | MICHEL | Officiels |

| 08-09-026 SNE DE L'HÔPITAL BOURGET (CSN) | | |
|--|----------|------------|
| LACOMBE | FRANÇOIS | Fraternels |

| 08-09-400 STT DU CIUSSS DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL - CSN | | |
|--|------|-----------|
| LECHASSEUR | ÉRIC | Officiels |

| 09-09-010 SNEE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE MONTRÉAL CSN | | |
|--|--------|-----------|
| DOYON | LUC | Officiels |
| CURDY AUGUSTE | JEFF | Officiels |
| VEZINA | SOPHIE | Officiels |

| 09-09-217 STT DU FRQS - CSN | | |
|-----------------------------|---------|------------|
| BERNIER | MICHAEL | Officiels |
| BOYER | JOANIE | Fraternels |
| LALONDE | SANDY | Fraternels |

| 09-09-380 SEE DE RESTO CASINO DE MONTRÉAL - CSN | | |
|---|-------|-----------|
| OLIVEIRA | JOSE | Officiels |
| BILODEAU | JOSÉE | Officiels |

| 09-22-025 SE de magasins et de bureaux de la Société des Alcools du Québec | | |
|--|---------|-----------|
| BASTIEN-BERTRAND | MÉLANIE | Officiels |

| 10-09-067 STT de Rolls-Royce Canada - CSN | | |
|---|---------|------------|
| DAVID | SYLVAIN | Fraternels |
| PINEAULT | MAXIME | Fraternels |

| OR CSN | | |
|----------|------------|-----------|
| FRADETTE | CHRISTIANE | Officiels |
| COLLINS | JACQUES | Officiels |

**Proposé par Richard Ledoux
Appuyé par Roger Davidson**

ADOPTÉ

8. AFFILIATION DES NOUVEAUX SYNDICATS

Bertrand Guibord fait la présentation des nouveaux syndicats

**SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES
MANUFACTURIÈRES-CSN/Section Auto-Ambassadeur inc. (16 salarié-es)**

Accrédité le 30 août 2022

À la suite du dépôt de la requête en accréditation, le 3 août 2022, le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières – CSN/section Auto-Ambassadeur inc. a été accrédité pour représenter :

« Tous les salarié-es au sens du Code du travail, à l'exception des employé-es de bureau, des vendeurs d'automobiles, des vendeurs de pièces sur la route, des vendeurs de services et des laveurs d'automobiles. »

Ces travailleuses et travailleurs ont majoritairement choisi de quitter l'Association indépendante des employé-es de Lexus Laval pour joindre les rangs de la CSN. Ils pourront enfin être entendus et bien défendus.

Ce nouveau groupe joint ainsi le Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières - CSN, affilié à la Fédération des industries manufacturières - CSN (FIM), au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE FRANCISATION – CSN (10 salarié-es)
1-Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne
Accrédité le 18 août 2022

À la suite du dépôt de la requête en accréditation, le 22 juillet 2022, le Syndicat national du personnel de francisation - CSN a été accrédité pour représenter :

« Toutes et tous les salarié-es travaillant aux activités de francisation de la direction continue et des services aux entreprises comme animatrices et animateurs. »

Après une première percée syndicale au Cégep Saint-Laurent il y maintenant 4 ans, les travailleuses et travailleurs du Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne ont joint les rangs du Syndicat national, fondé au printemps 2022, afin de travailler, main dans la main, solidaires, pour faire avancer les conditions de travail des animatrices et animateurs.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE FRANCISATION-CSN

2- Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Marie-Victorin (10 salarié-es)

Accrédité le 7 juillet 2022

À la suite du dépôt de la requête en accréditation, le 27 juin 2022, le **Syndicat national du personnel de francisation - CSN** a été accrédité pour représenter :

« Toutes et tous les salarié-es au sens du Code du travail en francisation occupant la fonction d'animatrice et animateur. »

Après une première percée syndicale au Cégeps Bois de Boulogne et Saint-Laurent il y maintenant 4 ans, les travailleuses et travailleurs du *Collège d'enseignement général et professionnel Marie-Victorin* ont joint les rangs du Syndicat national, fondé au printemps 2022, afin de faire avancer, collectivement, les conditions de travail des animatrices et animateurs en vue du renouvellement de la convention collective.

Ce nouveau syndicat sera affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, au Conseil central du Montréal métropolitain et à la Confédération des syndicats nationaux.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE FRANCISATION-CSN

3- Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Saint-Laurent (14 salarié-es)

Accrédité le 21 septembre 2022

À la suite d'un scrutin tenu le 20 septembre 2022, le Syndicat national du personnel de francisation - CSN a été accrédité pour représenter :

« Toutes et tous les salarié-es travaillant aux activités de francisation de la direction de la formation continue comme animatrice, animateur et agent-e d'intégration. »

Membres d'un syndicat CSN depuis plus de 4 ans, les travailleuses et travailleurs du Collège d'enseignement général et professionnel Saint-Laurent ont joint les rangs du Syndicat national, fondé au printemps 2022, afin de faire avancer, collectivement, les conditions de travail des animatrices et animateurs. Le Syndicat national a recruté 4 groupes en autant de mois et il continue de croître.

Ce nouveau groupe sera affilié à la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec, au Conseil central du Montréal métropolitain et, bien entendu, à la Confédération des syndicats nationaux.

Il est proposé par Claudine Léveillé

Appuyé par Godefroy Borduas

Que le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN accueille et affine les syndicats suivants :

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES
MANUFACTURIÈRES-CSN/Section Auto-Ambassadeur inc.

SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE FRANCISATION – CSN

- 1- Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Bois-de-Boulogne
- 2- Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Marie-Victorin
- 3- Employeur : Collège d'enseignement général et professionnel Saint-Laurent

Adopté

9. CONFLITS ET MOBILISATIONS

Présentation du conflit du STT du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges

Invité : Éric Dufault, président du STT du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, s'adresse à l'assemblée générale.

Le syndicat est sans contrat de travail depuis cinq ans. Après plusieurs changements à la table de négociations et l'embauche d'une avocate vedette, les patrons invoquent des difficultés financières pour offrir des augmentations de salaire faméliques : 1% par année entre 2017 et 2026. Le syndicat est en grève depuis deux semaines et n'a pas l'intention de baisser les bras : le moral est bon, et avec l'appui des syndicats de la région, il compte bien avoir le dessus sur la Fabrique Notre-Dame.

Présentation du conflit du STT de Mitchel-Lincoln : Ariane Bilodeau, conseillère à la mobilisation au CCMM–CSN, présente le conflit du STT de Mitchel-Lincoln.

Récemment affilié à la CSN, ce syndicat qui compte une centaine d'employé-es, est en grève depuis une semaine. Les patrons de la multinationale Atlantic Packaging, nouveaux propriétaires de l'entreprise, ont décrété un lock-out le jour même du déclenchement de la grève. Les syndiqué-es revendiquent la parité salariale avec les autres usines Mitchel-Lincoln voisines qui gagnent de 6\$ à 8\$ l'heure de plus.

Urgences-Santé : Arianne Bolduc présente le conflit des RMU et du personnel de soutien.

Il y a trois syndicats CSN chez Urgences-Santé : les paramédics, les répartiteurs médicaux d'urgence et les employés de soutien des ambulances et des équipements. Les travailleuses et travailleurs sont sans convention collective depuis le 31 mars 2020. Les

négociations en cours portent notamment sur l'augmentation salariale ainsi que sur les mesures d'attraction et de rétention du personnel.

**Il est proposé par Éric Lechasseur
Appuyé par Richard Bousquet**

Que le CCMM–CSN appuie la lutte du STTCNDDN-CSN, du STTML-CSN et des syndicats d'Urgence santé dans leur lutte pour obtenir une convention collective satisfaisante et invite ses syndicats affiliés à faire de même.

Adopté

10. ÉLECTIONS

**Il est proposé par Godefroy Borduas
Appuyé de Julie Cloutier**

Que Jean-François Coutu et Roxane Dufour-Duclos agissent respectivement comme président et secrétaire d'élections.

Adopté

L'exécutif et la présidente d'assemblée quittent la table et laissent la place au président et à la secrétaire d'élections.

- **Comité de mobilisation**

La présidente d'assemblée rappelle à l'assemblée qu'un maximum de 10 militant-es provenant de syndicats représentant toutes les fédérations doit composer le comité de mobilisation (réf. proposition du 36^e congrès). Comme 5 délégué-es en provenance d'un syndicat affilié à la FC, la FSSS, la FNCC et la FEESP ont déjà été élus, de même qu'une déléguée sur l'un des deux postes « toute provenance », nous procéderons à l'élection de 5 délégué-es provenant d'un syndicat affilié aux autres fédérations, soit : la FP, la FNEEQ, la FIM, la CSN Construction et une fédération confondue.

Mandat du comité

- Appuyer la mise en œuvre des campagnes du conseil central et de la CSN et d'apporter un soutien aux luttes menées par les syndicats locaux en collaboration avec l'équipe du CCMM-CSN ;
- Coordonner le réseau de solidarité et le réseau de mobilisation fusionnés ;
- Appuyer l'organisation de mobilisations dans le cadre des plans d'action du conseil central, tout en considérant les diverses alliances ;
- Favoriser la participation la plus large possible des syndicats aux mobilisations du conseil central ;
- Participer aux actions du conseil central et se mobiliser pour celles-ci ;
- Soumettre des propositions et de rendre compte des activités aux instances appropriées.

Lorsque le dépouillement sera complété, nous dévoilerons les personnes élues représentant ces fédérations au comité et procéderons à l'élection d'une autre personne supplémentaire, toutes fédérations confondues.

Le président des élections procède aux mises en candidatures.

| Proposeur | Nom | Fédération |
|------------------|-------------------------|-------------------------------|
| Barbara Boutin | Maggy Sauvé STEPSSSQ | FP |
| Nancy Turgeon | Kaveh Boveiri SCCUM | FNEEQ |
| | | FIM |
| | | CSN Construction |
| | | Toutes fédérations confondues |

Après la nomination des personnes pour former le comité de mobilisation, le président des élections demande à chacune d'elles si elle accepte.

Toutes les personnes proposées acceptent et font une courte présentation d'une minute (nom, syndicat, fédération et motivation pour le poste).

Les candidatures de **Maggie Sauvé et Kaveh Boveiri**, à titre de membres du comité de mobilisation du conseil central sont acceptées à l'unanimité.

FP : Maggie Sauvé
FNEEQ : Kaveh Boveiri
FIM

CSN
Construction

- **Délégué-es substituts du conseil central au conseil confédéral**

La présidente du conseil central rappelle que le conseil confédéral de la CSN est l'autorité suprême de la confédération entre les congrès. Il est ainsi le principal lieu d'orientation de la CSN et, à ce titre, ses pouvoirs sont étendus et importants. Il est composé des membres du bureau confédéral et de délégué-es représentant les fédérations et les conseils centraux.

Au conseil central, la délégation de 2022 est composée de 27 personnes, dont les membres du comité exécutif et les membres du conseil syndical du conseil central. Le reste de la délégation est complété lors de la première assemblée générale qui suit le congrès. Il y a environ 4 conseils confédéraux par année d'une durée d'environ 2 jours. La moitié se tient à Montréal et l'autre à Québec, Lévis, Drummondville, Gatineau ou ailleurs. Le conseil central assume les frais de délégation selon les barèmes fixés par la CSN.

Dominique Daigneault explique la procédure d'élections pour la délégation de substituts du conseil central au conseil confédéral.

À L'AG du 7 septembre, 12 délégué-es officiels du conseil central aux conseils confédéraux ont été élus, mais il reste encore plusieurs candidatures de délégué-es substituts à combler et nous allons en faire l'élection à l'assemblée générale d'aujourd'hui.

Chaque personne candidate fait une courte présentation de 30 secondes (nom, syndicat fédération). Le président des élections ouvre la période de mise en candidature.

| Proposeur | Nom | Fédération |
|------------------|---------------------|-------------------|
| Michaël Bourque | Michaël Bourque | |
| Nancy Turgeon | Kaveh Boveiri SCCUM | |

Toutes les personnes ayant posé leur candidature au poste de substitut sont élues. Le vote sert à déterminer l'ordre selon lequel celles-ci seront appelées lorsque le remplacement d'une ou d'un délégué-e officiel est nécessaire.

Résultat du vote

Le président des élections déclare élu-es Kaveh Boveiri et Michaël Bourque **délegués** du conseil central au conseil confédéral les personnes suivantes :

- 1- Kaveh Boveiri
- 2- Michaël Bourque

Les candidatures de **Kaveh Boveiri et Michaël Bourque, à titre de délégués substitués** du conseil central au conseil confédéral sont acceptées à l'unanimité.

Après la nomination des personnes pour compléter la délégation, le président des élections demande à chacune d'elles si elle accepte. Toutes les personnes proposées ont accepté.

Le comité d'élection est revenu faire l'annonce durant le point 13 de l'ordre du jour : Jean François Coutu informe l'assemblée des résultats du vote à la délégation du conseil central au conseil confédéral de la CSN. **Kaveh Boveiri sera le deuxième substitut et Mickaël Bourque le troisième.**

Destruction des bulletins de vote

**Il est proposé par Daniel Leduc
Appuyé par Richard Duquette**

De détruire les bulletins de vote pour la délégation du conseil central au conseil confédéral, pour le comité de surveillance et pour le comité des lettres de créance.

ADOPTÉ

Toutes les personnes élues (substitués au conseil confédéral et comité de mobilisation) sont invitées à remplir le formulaire pour inscrire leurs coordonnées auprès de Linda Robinson.

11- CAMPAGNE CSN LE TRAVAIL, MAIS EN MIEUX

Dominique Daigneault présente Katia Lelièvre, troisième vice-présidente de la CSN, qui vient présenter la campagne CSN *Le travail, mais en mieux*.

Katia Lelièvre présente la démarche qui a mené à l'élaboration de la campagne et les thèmes qui ont été retenus, à la suite à la consultation des membres. Elle informe

l'assemblée des étapes importantes de la campagne et la manière dont celle-ci sera déployée partout au Québec. Elle donne quelques exemples des stratégies et tactiques qui pourraient être mises en place par les syndicats pour faire converger leurs luttes.

La présentation de Katia Lelièvre est en annexe du procès-verbal.

Proposition sur la campagne CSN *Le travail, mais en mieux*

Attendu que la campagne de la CSN « Le travail, mais en mieux » vise à mettre les syndicats affiliés collectivement en action pour rendre les milieux de travail plus humains et à notre image ;

Attendu la proposition adoptée lors du 37^e congrès du CCMM–CSN à l'effet d'appeler ses syndicats affiliés à définir leur projet syndical en identifiant des objectifs qui s'imposent, et à établir un plan d'action afin d'atteindre ces objectifs d'ici la fin du mandat avec l'appui du CCMM–CSN, des fédérations et de la CSN.

**Il est proposé par Éric Lechasseur
Appuyé de Louis Bourdon**

Que le CCMM–CSN invite ses syndicats affiliés à participer activement à la campagne « *Le travail, mais en mieux* ».

12. SANTE-SECURITE DU TRAVAIL

Chantal Ide présente Roch Lafrance, de l'Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades, qui fait le point sur la mise en place des dispositions de la loi 27 et des mesures réglementaires qui l'accompagnent. Demain, le 6 octobre, de nouvelles dispositions de la loi entrent en vigueur, notamment sur le rôle du Bureau d'évaluation médicale, qui enlève des pouvoirs au médecin traitant. Un nouveau formulaire obligatoire pour l'assignation temporaire sera aussi imposé à partir de demain.

La présentation de Roch Lafrance est en annexe du procès-verbal.

PROPOSITION D'APPUI - ENTRÉE EN VIGUEUR DE NOUVELLES DISPOSITIONS DE LA LOI 27

CONSIDÉRANT les positions historiques du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN en matière de santé sécurité au travail ;

CONSIDÉRANT l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (Loi 27) le 6 octobre 2021 ;

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur, le 6 octobre 2022 des *dispositions concernant le retour au travail et la réadaptation* ;

CONSIDÉRANT les nouveaux pouvoirs de la CNESST concernant la réintégration d'une travailleuse ou d'un travailleur à la suite d'une lésion professionnelle ;

CONSIDÉRANT l'abolition de la présomption d'incapacité pour les victimes du travail de 55 ans et plus ;

CONSIDÉRANT la nécessité que toutes les travailleuses et tous les travailleurs syndiqués ou non bénéficient des mêmes protections.

**Il est proposé par Astrid Tirel
Appuyé de Claudine Léveillé**

QUE le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN continue à inviter ses syndicats affiliés et leurs membres à diffuser, le plus largement possible, les outils et les informations concernant la loi 27 et ses impacts sur les travailleuses et travailleurs syndiqué-es ou non ;

QUE le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN continue à revendiquer des améliorations des lois et règlements sur la santé et la sécurité du travail ;

QUE le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN invite ses membres, ses syndicats affiliés et ses allié-es à participer en grand nombre aux mobilisations liées aux enjeux de santé-sécurité du travail, notamment à celle prévue le 6 octobre 2022.

Adopté

13. CAMPAGNE POUR LA REGULARISATION DES STATUTS

Rama Diallo présente Cheolki Yeon, du Centre des travailleuses et travailleurs immigrants, qui vient échanger sur la campagne pour la régularisation des statuts, un enjeu crucial en termes de droits humains et de droit du travail. Cheolki est accompagné d'une personne réfugiée dont nous allons taire le nom pour sa sécurité.

Campagne pour la régularisation de statuts

Considérant l'annonce attendue du gouvernement fédéral concernant la création d'un nouveau programme de régularisation du statut des travailleuses et travailleurs migrants à statut précaire ou sans statut ;

Considérant la volonté du Conseil Central à se mobiliser pour la régularisation de statuts pour toutes et tous ;

Considérant la résolution de soutien à une immigration digne et respectueuse des droits humains des travailleuses et travailleurs votée lors du conseil confédéral du 30 septembre.

Considérant la résolution votée lors du conseil confédéral du 30 septembre 2022 qui appuie la campagne pour la régularisation de statuts.

**Il est proposé par Marc-André Houle
Appuyé de Jean-François Dorval**

Que le CCMM–CSN

Que le CCMM–CSN appuie la campagne sur la régularisation des statuts de toutes les travailleuses et tous les travailleurs migrants à statut précaire ou sans statut ;

Que le CCMM–CSN invite l'ensemble de ses syndicats affiliés à se mobiliser pour la mise en œuvre de la résolution adoptée au conseil confédéral du 30 septembre 2022.

Que le CCMM–CSN invite l'ensemble de ses syndicats affiliés à participer à cette campagne.

**Il est proposé par Mickaël Bourque
Appuyé de Godefroy Borduas**

De prolonger l'assemblée générale jusqu'à la fin du point divers.

ADOPTE

14. DIVERS

- **Entraide**

Rama Diallo présente Éric Lechasseur, responsable de l'entraide pour le CCMM–CSN depuis quelques mois. Éric explique le rôle des réseaux d'entraide et invite les délégué-es à inciter leur syndicat à mettre un réseau d'entraide sur pied. Éric est disponible pour appuyer les syndicats dans la création d'un réseau d'entraide. Des formations seront offertes sous peu, le 26 octobre et le 30 novembre. Toutes les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le site du CCMM–CSN.

- **Actions du 6 octobre en santé-sécurité du travail**

Chantal Ide informe l'assemblée de l'action organisée demain, le 6 octobre, de 11 h 30 à 13 h devant le Complexe Desjardins. L'objectif de la manifestation est de démontrer notre appui aux représentant-es syndicaux sur les comités règlementaires de la CNESST ainsi que notre détermination à lutter pour une réforme qui protège vraiment les travailleuses et travailleurs.

- Semaine nationale de la santé-sécurité du travail, du 16 au 22 octobre

Chantal invite les syndicats à se procurer du matériel de visibilité de la semaine. Les syndicats sont invités à organiser des activités dans le cadre de la semaine ; le CCMM-CSN peut appuyer les syndicats dans l'organisation et les visiter dans le cadre de la semaine.

- Événement sur l'Irlande le 17 octobre

Cette conférence en ligne est organisée en collaboration avec le James Connelly Center en Irlande.

- Action de la TGFM le 19 octobre

La Table des groupes de femmes de Montréal organise une manifestation devant les bureaux du premier ministre le 19 octobre de 9 h à 10 h 30 afin de réclamer l'accès aux services de santé et sociaux pour les femmes.

**Il est proposé par Louis Bourdon
Appuyé par Barbara Boutin**

De lever l'assemblée.

Adopté.

Levée de l'assemblée à : 21 h 39.

Total délégué-es : 45

AGO : 44

AGS : 1

Femmes : 23

Hommes : 21

Autres : 1